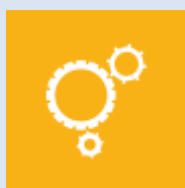


## SITUATION DES MOUVEMENTS DES ÉTABLISSEMENTS FORMELS TOAMASINA-ATSINANANA

N°02

Septembre 2020  
Étude Régionale  
Bulletin trimestriel



Au deuxième trimestre 2020, dans la région Atsinanana, le nombre des nouveaux établissements formels diminue beaucoup par rapport au premier trimestre 2020

## 1.1 LE DISTRICT TOAMASINA I RESTE DOMINANT DANS LA CRÉATION D'ACTIVITÉS

Au cours du deuxième trimestre 2020, dans la région Atsinanana, le nombre des nouveaux établissements formels diminue de 167 contre 325 au premier trimestre 2020, soit une forte baisse de 48,62%. Au cours de cette période l'effectif des établissements nouvellement créés dans le district de Toamasina I diminue aussi de 49,47% en variation trimestrielle (passant de 283 établissements à 143 établissements au deuxième trimestre 2020). De même, dans les districts de Toamasina II, Brickaville, Mahanoro et Vatohandry, des fortes diminutions sont observées.

Selon les formes juridiques, le nombre des nouvelles créations diminue quelque soit leur forme sauf EURL avec une augmentation de 20% et pour les autres formes la diminution est forte : (49,06% pour EI ; 57,90% pour SARL et 35,72% pour AUTRES). De même, les nombres des établissements créés par mois au deuxième trimestre 2020 diminuent par rapport au premier trimestre : allant de 26 en avril 2020 à 73 en mai 2020 et 68 en juin 2020. Au deuxième trimestre 2020, dans la région Atsinanana, les nouveaux établissements implantés à Toamasina I sont majoritaires (85,63%), le district de Toamasina II qui se trouve en seconde position (10,73%) et (3,6%) pour les autres districts.

### 1.1.1 Au cours du deuxième trimestre de l'année 2020, le nombre des nouveaux établissements dans tout le district Atsinanana ne cesse de diminuer.

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF DES ÉTABLISSEMENTS CRÉÉS DANS LA RÉGION ATSIANANA SELON LE DISTRICT D'IMPLANTATION AU SECOND TRIMESTRE 2020							
DISTRICT	EI	EURL	SA	SARL	AUTRES	TOTAL	PART %
TOAMASINA I	117	4	1	15	6	143	85,63
TOAMASINA II	14	2	0	0	2	18	10,78
BRICKAVILLE	2	0	0	0	0	2	1,20
MAHANORO	1	0	0	1	0	2	1,20
VATOMANDRY	1	0	0	0	1	2	1,20
<b>TOTAL</b>	<b>135</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>16</b>	<b>9</b>	<b>167</b>	<b>100</b>

SOURCE : INSTAT/DIRTOAMASINA

## 1.2 AU DEUXIEME TRIMESTRE 2020, À ATSIANANA, 80,84% D'ÉTABLISSEMENTS NOUVELLEMENT CRÉÉS SONT DES ENTREPRISES INDIVIDUELS

Au deuxième trimestre 2020, la majorité des nouveaux opérateurs (80,84%) privilégient la forme juridique «entreprises individuelles», une tendance à la baisse depuis le premier trimestre 2020 (81,54%). Le nombre des nouvelles entreprises individuelles diminue de 49,06% en glissement trimestriel : passant de 265 créations au premier trimestre 2020 à 135 créations au deuxième trimestre 2020.

Suivant la répartition des créations par secteur d'activité au deuxième trimestre 2020, les secteurs secondaire et tertiaire enregistrent une légère baisse : respectivement de 22,73% et de 51,35% par rapport à celui du premier trimestre 2020. La création dans le secteur primaire reste stable.



### 1.2.1 Au deuxième trimestre 2020, le nombre des nouveaux opérateurs dans le secteur tertiaire prédomine

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF DES ÉTABLISSEMENTS CRÉÉS DANS LA RÉGION D'ATSINANANA SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ AU DEUXIEME TRIMESTRE 2020							
SECTEUR	EI	EURL	SA	SARL	AUTRES	TOTAL	PART %
Primaire	4	1	0	0	0	5	2,99
Secondaire	9	1	0	2	5	17	10,18
Tertiaire	122	4	1	14	4	145	86,83
<b>TOTAL</b>	<b>135</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>16</b>	<b>9</b>	<b>167</b>	<b>100,00</b>

**SOURCE : INSTAT/DIRTOAMASINA**

## 1.3 AU DEUXIEME TRIMESTRE 2020 : DOMINANCE DES ACTIVITÉS DE COMMERCE

Selon la répartition des nouveaux établissements par branche d'activités, l'activité d'autre service est plus privilégiée (38,32% des créations). Les activités commerciales prennent 36,53%. La part des «commerçants au détail» augmente de 0,17 point de pourcentage par rapport au premier trimestre 2020. De même pour les «commerçants grossistes» et «commerçants détaillants, au cours de la même période, leurs effectifs diminuent brusquement de 42,38 % et de 48,08%. L'effectif d'établissements nouvellement créés opérant dans le «transport de voyageurs» diminue forte de 76,72% (17 opérateurs contre 73 opérateurs au premier trimestre 2020).

Même si l'effectif des opérateurs dans l'«agriculture» augmente (5 contre 4 au premier trimestre 2020), sa part dans la création demeure encore faible (2,99% des activités nouvellement créées à Atsinanana).

Au deuxième trimestre 2020 par rapport au premier trimestre 2020, la part de la branche «BTP» occupe 4,79% des créations et enregistre une diminution de 11,12%. De même, les branches «Hôtels - Restaurants et gargotes», «Industrie extractive», «Autres industries» ont les mêmes parts 1,80% des créations. Au cours de la même période, les branches «Industrie alimentaire», «Industrie textile et cuir» ont la proportion respectivement de 1,2% et 0,60%.

## 1.3.1 Au deuxième trimestre 2020, l'effectif «autre service» prédomine

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF DES ÉTABLISSEMENTS CRÉÉS DANS LA RÉGION ATSIANANA SELON LE DISTRICT D'IMPLANTATION AU DEUXIEME TRIMESTRE 2020							
BRANCHE	EI	EURL	SA	SARL	AUTRES	TOTAL	PART %
Agriculture	4	1	0	0	0	5	2,99
Commerce de gros	21	1	0	10	2	34	20,36
Commerce de détail	25	0	0	1	1	27	6,17
Transports et auxiliaires	15	2	0	0	0	17	10,18
Hôtels - Restaurants et gargotes	3	0	0	0	0	3	1,80
Autres services	58	1	1	3	1	64	38,32
Industrie extractive	0	0	0	1	2	3	1,80
Industrie alimentaire	1	1	0	0	0	2	1,20
Industrie textile et cuir	1	0	0	0	0	1	0,60
Autres industries	2	0	0	1	0	3	1,80
BTP	5	0	0	0	3	8	4,79
<b>TOTAL</b>	<b>135</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>16</b>	<b>9</b>	<b>167</b>	<b>100</b>

**SOURCE : INSTAT/DIRTOAMASINA**

## 1.4 AU DEUXIEME TRIMESTRE 2020, LE FONDS DE DÉMARRAGE MOYEN DES NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS DIMINUE

Au deuxième trimestre 2020, le fonds de démarrage médian des nouveaux établissements nouvellement créés diminue par rapport à celui du premier trimestre 2020. En effet, la moitié des SARL et des EURL démarrent leurs activités avec 20 000 000 d'Ariary ou moins au deuxième trimestre 2020. De même, le fonds de démarrage de la moitié des EI diminue entre les deux trimestres : 20 000 000 Ariary au moins.

Entre le premier trimestre 2020 et le deuxième trimestre 2020, les fonds de démarrage moyens des EURL et ceux des EI/AUTRES diminuent respectivement de 53,74% et de 60,05%.



### 1.4.1 Les fonds de démarrage moyens des SARL augmentent et ceux des EURL et EI/AUTRE diminuent au deuxième trimestre 2020

#### FONDS DE DÉMARRAGE (EN MILLIER D'ARIARY) LORS DE LA CRÉATION DES ÉTABLISSEMENTS PAR FORME JURIDIQUE DANS LA RÉGION AT SINANANA AU PREMIER TRIMESTRE 2020 ET AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2020

FORMES JURIDIQUE	FONDS DE DEMARRAGE (En 1000 ARIARY)			
	PREMIER TRIMESTRE 2020		DEUXIEME TRIMESTRE 2020	
	MOYENNE	MEDIANE	MOYENNE	MEDIANE
SARL	108 351	45 000	215 537	20 000
EURL	108 069	45 000	50 000	20 000
EI/ AUTRES	106 507	42 500	42 551,72	20 000

SOURCE : INSTAT/DIR TOAMASINA

### 1.5 AU DEUXIEME TRIMESTRE 2020, LE NOMBRE DES ÉTABLISSEMENTS EN MODIFICATION D'ACTIVITÉ DIMINUE

Au deuxième trimestre 2020, le nombre des établissements formels en activité ayant subi des mouvements diminue par rapport au premier trimestre 2020 : passant de 123 établissements au premier trimestre 2020 à 63 établissements au deuxième trimestre 2020, soit une forte diminution de 48,79%. Les entreprises individuelles restent les plus mobiles et occupent 66,67% des mouvements.

La modification (soit en un changement ou un ajout d'activité soit en un changement du lieu d'exercice des établissements) est le type de mouvement le plus effectué (98,41%). La proportion des établissements en modification baisse de 38,61% entre les deux trimestres. Il n'y a plus de cessation d'activité (annulation) au cours du second trimestre 2020.

#### 1.5.1 Au deuxième trimestre 2020, les établissements qui procèdent à la modification dominant le mouvement des établissements en activité

#### RÉPARTITION DES MOUVEMENTS D'ÉTABLISSEMENTS DÉJÀ CRÉÉS PAR FORME JURIDIQUE DANS LA RÉGION AT SINANANA AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2020

TYPE DE MOUVEMENT	EI	EURL	SA	SARL	AUTRES	TOTAL	PART %
Annulation	0	0	0	0	0	0	0
RéEnregistrement	1	0	0	0	0	1	1,59
Modification	41	2	0	10	9	62	98,41
<b>TOTAL</b>	<b>42</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>63</b>	<b>100,00</b>

SOURCE : INSTAT/DIR TOAMASINA

## 1.6 AU DEUXIEME TRIMESTRE 2020, LA CREATION D'EMPLOIS PAR LES NOUVEAUX ETABLISSEMENT RESTE STABLE.

Il y a eu 218 emplois générés par les nouvelles entreprises durant le second trimestre 2020. La majorité de ces travailleurs sont enregistrés dans le secteur tertiaire 76,61%. Le secteur secondaire a fourni les 22,48% de ces emplois et le reste 0,92% pour secteur primaire.

Au cours de ce mois; 28,90% de ces emplois générés reviennent aux femmes.

Ces femmes se dispersent dans le secteur secondaire et tertiaire avec des proportions respectivement de 6,96% et 93,04%.

CREATIONS D'EMPLOIS, DURANT LE SECONDE TRIMESTRE 2020					
SECTEUR	Avril	Mai	Juin	TOTAL	PART %
Primaire	0	0	2	2	0,92
Secondaire	0	15	34	49	22,48
Tertiaire	20	99	48	167	76,61
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	<b>114</b>	<b>84</b>	<b>218</b>	<b>100,00</b>
Emplois affectés aux femmes					
Primaire	0	0	0	0	-
Secondaire	0	3	7	10	16,39
Tertiaire	7	29	15	51	83,61
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>32</b>	<b>22</b>	<b>61</b>	<b>100,00</b>

SOURCE : INSTAT/DIRTOAMASINA

### Note méthodologique

Cette publication se base sur les déclarations faites par les personnes physiques ou morales relatives aux mouvements des établissements enregistrés auprès de la Direction Interrégionale de la Statistique Atsinanana. L'objectif de cette publication est de mettre à la disposition des dirigeants, des opérateurs économiques et du public des informations sur les mouvements relatifs aux établissements dans le champ couvert par l'étude. On distingue 5 types de mouvements sur les établissements : C : Création (établissement nouvellement créé), R : Reprise d'activité (établissement ayant repris ses activités après avoir déclaré une cessation d'activités ou annulation), M : Modification (ajout ou changement d'activité, changement de lieu d'exercice), U : Mutation (changement du propriétaire), A : Annulation/Cessation d'activité. Depuis Mars 2013, la nomenclature d'activités utilisée est la NOMAC 2012)

(Nomenclature Malagasy des activités de Madagascar) à cinq positions. Chaque établissement est classé suivant son activité principale. L'établissement qui constitue l'individu statistique de l'analyse peut être défini comme l'unité qui s'occupe de la production d'un groupe de biens ou un groupe de services homogènes. Il est localisé le plus souvent en un seul lieu. Par comparaison, une entreprise peut être constituée de plusieurs établissements. Cette publication regroupe la forme juridique des établissements suivant les modalités suivantes : SA (Société Anonyme), SARL (Société à Responsabilité Limitée), EURL (Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée), EI (Entreprise individuelle), Autres qui regroupent les autres formes juridiques (ONG, Associations, Coopératives, etc.).

